

La Gazette

Saint-Quentin-en-Yvelines

TRAPPES
L'ESAT COTRA VA BIENTÔT DÉMÉNAGER DE FONTENAY-LE-FLEURY À TRAPPES
Actu page 4

Vidéosurveillance : de nombreux projets de déploiement et de renforcement sont en cours à Saint-Quentin-en-Yvelines



Dossier page 2
Toutes les villes de SQY sont équipées de caméras de vidéosurveillance. Plusieurs d'entre elles réfléchissent ou sont en train de renforcer le maillage en déployant de nouvelles caméras sur leur territoire.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
Une carte interactive recensant les animations autour des JOP
Actu page 6

TRAPPES
Des stationnements vélos partout dans la ville **Page 6**

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
L'Agglomération reçoit trois prix Cas d'or du numérique territorial **Page 8**

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
Participez au diagnostic culturel de SQY **Page 8**

FAITS DIVERS
Maurepas : une femme agressée à la banque, son mari vient la défendre **Page 10**

FOOTBALL AMÉRICAIN
Les Templiers se sauvent de justesse en D2 **Page 12**

CULTURE
À l'Île de loisirs, spectacle avec un champion du monde de la magie **Page 14**

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
PENDANT LES JO, LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME VA DEVOIR QUITTER LE VÉLODROME
Actu page 7

MAUREPAS
La Résidence services seniors de Maurepas va accueillir ses premiers occupants dans quelques mois
Actu page 4

GUYANCOURT
La place Jacques Brel va être totalement transformée d'ici fin 2025
Actu page 7

En 2024, profitez d'une **visibilité optimale** auprès d'un large lectorat hebdomadaire.



Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Vidéosurveillance : de nombreux projets de déploiement et de renforcement sont en cours à SQY

► LA RÉDACTION

Tant décriée fut une époque, la vidéoprotection, ou vidéosurveillance, s'est petit à petit installée partout dans le paysage urbain de Saint-Quentin-en-Yvelines. Aujourd'hui, toutes les communes de l'agglomération saint-quentinoise y ont recours, quelle que soit leur couleur politique. Voulu comme un outil de prévention, mais également d'aide à la résolution de certaines affaires pour la police nationale qui fait des réquisitions auprès des différentes polices municipales, la vidéosurveillance est encadrée par la loi. Elle est également l'objet d'une vigilance particulière de la Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés), qui veille au grain pour éviter des dérives trop sécuritaires ou intrusives dans le champ de la vie privée. Désormais, les communes souhaitent pour la plupart renforcer leur réseau de caméras.

Des centaines de caméras à SQY

Consciente dès le départ de l'utilité de la vidéoprotection pour la tranquillité et la sécurité publiques de ses habitants, la municipalité d'Élancourt a opté pour cette solution dès 2008. La Ville est équipée d'une centaine de caméras disposées stratégiquement dans chaque quartier et prioritairement aux abords des lieux publics (écoles, collèges, lycées, stades, parcs...). Elles fonctionnent tous les jours, 24h/24h. « Ce système est un outil complémentaire à la présence des policiers sur le terrain, permettant d'avantage de sécurité en ville tout en respectant les libertés individuelles », explique la mairie sur son site internet. Les caméras sont pilotées et visionnées depuis le Centre de supervision urbain, situé au sein de l'hôtel de ville. La présence des caméras de vidéoprotection permet de diminuer les incidents et actes de délinquance sur les grands axes communaux, notamment sur les entrées et sorties de ville ainsi que sur l'ensemble des centres commerciaux. »

Si Élancourt était parmi les premières communes à équiper, les autres ne sont aujourd'hui pas en reste. À Montigny-le-Bretonneux, sur les 12 ASVP (Agents de surveillance de la voie publique) que compte la Ville, sept sont opérateurs de vidéosurveillance, 24h sur 24 et sept jours sur sept



ILLUSTRATION LA GAZETTE DE SQY

de nuit. La Ville possède d'ores et déjà 75 caméras et d'autres doivent être installées jusqu'à la fin de ce mandat.

À Plaisir, lors de son Facebook live du lundi 29 avril, la maire, Joséphine Kollmannsberger (LR) a expliqué que la commune était « en train de faire un développement de caméras ». Et, si chaque rue ne disposera pas de caméras, « nous avons créé un CSU, c'est-à-dire un Centre de contrôle de sécurité et surveillance urbaine, poursuit l'édile. Nous avons créé ça au sein de notre police municipale avec une cinquantaine de caméras qui vont être positionnées bientôt, en plus de celles que nous avons déjà. Deux agents seront en permanence derrière les écrans pour surveiller ce qu'il se passe. On espère bien que ça devrait bien évidemment pouvoir améliorer la sécurité dans la commune ».

Un positionnement que l'on retrouve également dans les communes des Clayes-sous-Bois et de Villepreux. Aux Clayes-sous-Bois, le maire, Philippe Guiguen (DVD) souhaite renforcer ses axes en complétant son dispositif de vidéoprotection existant avec l'acquisition de 14 nouvelles caméras en complément des 160 déjà installées (109 320 euros). Dans la commune de Villepreux, Jean-Baptiste Hamonic, le maire MoDem, annonçait lors de son dernier Facebook live, le 2 mai, que la Ville allait « déployer une nouvelle phase de caméras de vidéosurveillance ». « Nous sommes en pleine étude et nous allons avoir les conclusions incessamment sous peu », indiquait-il. Nous aurons donc de nouvelles caméras pour avancer sur les enjeux de sécurité ». Et de préciser : « Avec un regard particulier, je le dis, tourné vers le quartier

des Hauts du Moulin, puisque ce quartier est le seul quartier qui n'est pas doté de caméras de vidéoprotection, car c'est le quartier le plus récent. »

Des centres de supervision urbains

La ville de Coignières est dotée d'un système de vidéoprotection par fibre optique, qui fonctionne 24h/24, 7 jours/7. Un réseau de 19 caméras a été déployé sur 10 sites, dans les secteurs situés aux abords des établissements scolaires, du village et de son centre commercial, de la gare, ainsi que des équipements sportifs et culturels. « Cette répartition stratégique, qui résulte d'un diagnostic de sécurité, s'est portée sur les lieux qui concentrent les plus forts passages ou qui sont majoritairement les plus exposés aux risques potentiels d'incivilités, infractions et dégradations. Ce dispositif s'attache à concilier la sécurité des citoyens et le respect des libertés publiques et privées. Concrètement, seuls les lieux publics sont filmés ; les zones privées sont en effet irréversiblement masquées », assure la municipalité de Coignières sur son site internet.

Mais elle va plus loin car ses caméras dédiées aux voies de circulation permettent « l'identification des plaques d'immatriculation des véhicules ». Une signalétique composée de 8 panneaux a été implantée sur le territoire communal, afin d'informer les citoyens de l'existence de ce système sur la Ville. « Ce dispositif de sécurité vient renforcer les actions de prévention qui sont menées sur la Ville par l'équipe des policiers municipaux et des agents de surveillance de la

voie publique (ASVP). In fine, ce moyen de prévention, qui permet de lutter contre la délinquance de proximité, contribue à renforcer le sentiment de sécurité des concitoyens. Il concourt de surcroît à créer les conditions favorables au maintien d'une cité conviviale, fédératrice d'une vie sociale partagée par tous », souligne la mairie.

Un coût financier non négligeable

Dans la commune de Guyancourt, le maire, François Morton (DVG), souhaite poursuivre le déploiement des caméras de vidéosurveillance,



ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Élancourt (ici le centre de supervision urbain) a opté pour le déploiement de caméras de vidéoprotection dès 2008 et est équipée d'une centaine de caméras.

dont une quarantaine est d'ores et déjà installée. Mais il entend le faire en concertation non seulement avec les polices nationale et municipale, mais également avec les habitants. Car, « lorsqu'on me dit qu'il faudrait mettre dix ou 15 caméras de plus, pourquoi pas, on peut y réfléchir, mais sachez que c'est

500 000 ou 750 000 euros qui n'iront pas ailleurs, dans l'éducation [par exemple]. Ce que j'aime, c'est que mes administrés aient conscience du coût que ça a, car c'est leurs impôts qui paient ça. Une caméra, lorsqu'on l'installe et sa maintenance, c'est entre 40 000 et 50 000 euros », explique l'édile.

Et François Morton de conclure qu'à chaque fois qu'une caméra est implantée, « il faut qu'on réfléchisse en fonction de quelles problématiques, quels usages, tout ça doit être pensé. Et puis, une caméra, c'est aussi des gens qui les regardent, ça demande des ressources humaines importantes. [...] C'est important d'avoir un centre de surveillance urbain qui fonctionne correctement, avec des agents correctement formés, et là, on est sur d'autres types de problématiques, que toutes les communes connaissent actuellement, c'est le recrutement des policiers municipaux, des ASVP... ».

La ville de Trappes, qui s'y est mise plus tardivement, compte bien rattraper son retard en passant de zéro à 70 caméras entre le début et la fin de ce mandat. Jusque-là, la vidéosurveillance à Trappes « était catastrophique : quasiment aucune caméra ne surveillait la voie publique, et celles qui existaient pour surveiller les bâtiments municipaux étaient presque toutes vétustes ou en panne »,

d'après les éléments évoqués par la mairie dans sa publication consacrée au bilan de mi-mandat 2020-2026. « C'est un grand plan, confié à un cabinet d'experts, qui est donc en cours de mise en œuvre pour doter la ville du nombre de caméras suffisant et assurer la tranquillité des Trappistes », assure la publication. ■

Toutes les villes de SQY sont équipées de caméras de vidéosurveillance. Plusieurs d'entre elles réfléchissent ou sont en train de renforcer le maillage en déployant de nouvelles caméras sur leur territoire.



À ÉLANCOURT, DÉCOUVREZ LA RÉSIDENCE « L'ÉCLAT »

Appartements d'exception du 2 au 3 pièces
et maison 4 chambres.

L'accord parfait entre élégance architecturale
et exigence environnementale.

UNE CO-PROMOTION



01 76 499 499 | [cogedim.com](https://www.cogedim.com)

APPEL NON SURTAXÉ

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr. Cogedim SAS, 87 rue de Richelieu, 75002 Paris, RCS PARIS n° 054500814 - SIRET : 054500814 00063. POLYCITÉS, SAS au capital de 1 000 000 € - RCS PARIS N°525 268 967 - SIRET N°525268967 00045. Domiciliée : 31-35 rue Froidevaux - 75014 Paris. Document non contractuel. Illustration non contractuelle destinée à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptible d'adaptations : LANCTUIT ARCHITECTES. Perspectiviste : Illusio. Les appartements et maisons sont vendus et livrés non aménagés et non meublés. OSWALDORB. 05/2024.

TRAPPES

L'Esat Cotra va bientôt déménager de Fontenay-le-Fleury à Trappes

Après trois décennies dans la commune, cet Esat où exercent 105 travailleurs en situation de handicap va partir en raison d'un projet de nouveau quartier, et devrait s'installer à Trappes d'ici la fin 2025.

► ALEXIS CIMOLINO

C'est une institution à Fontenay-le-Fleury mais qui va pourtant bientôt quitter la commune où elle est solidement implantée depuis près de 30 ans. L'Esat (Établissement et service d'accompagnement par le travail) Cotra va devoir quitter ses locaux actuels, situés en entrée de ville, pour s'installer à Trappes.

Un déménagement lié au projet Fossé Pâté souhaité par la municipalité fontenaysienne. La création d'un futur quartier comprenant 350 logements, des commerces, ou encore des jardins partagés, évoque 78actu. Le tout sur un périmètre de 2,5 ha dont font partie les actuels locaux de l'Esat. « On a su, il y a plus d'un an et demi, qu'il allait y avoir [ce] projet [...] sans savoir réellement le projet, confie Laurent Escriva, directeur de l'Esat Cotra, joint par La Gazette. Donc on nous a demandé de déménager. On a vu avec Monsieur le maire (Richard Rivoaud, maire LR de Fontenay-le-Fleury, Ndlr), [il] nous a proposé un terrain de 6 000 m², mais constructible que de 2 700 m². »

Or, l'Esat, aujourd'hui installé sur 3 800 m², cherche à s'agrandir et aurait besoin d'une surface de 4 000 à 5 000 m². Après des études d'architecture confirmant que la parcelle ne convenait pas, la Fondation Falret, qui gère l'Esat, s'est alors mise en quête d'un nouveau lieu d'accueil et a trouvé des locaux à Trappes, dans la zone industrielle de Pissaloup, limitrophe avec Élancourt.

« On est dans une démarche d'attente car les signatures ont été faites à Trappes et qu'il fallait qu'on avance car quand on vous demande de quitter les lieux, vous avez quand même 105 personnes ayant des troubles psychiques et presque une quarantaine de salariés [qui les encadrent]. Donc c'est quand même la plus grosse boîte de Fontenay-le-Fleury, et avec des personnes fragiles, donc il faut s'y prendre bien à l'avance pour préparer ce déménagement, en sachant que nous, on était très bien, on cherchait quelques m² [en plus] certes, mais pas dans ces conditions », affirme Laurent Escriva, regrettant que la ville de



L'Esat Cotra est situé en entrée de ville à Fontenay-le-Fleury mais devra déménager ses activités en raison du projet Fossé Pâté consistant en l'aménagement d'un nouveau quartier.

Fontenay n'ait pas davantage associé l'Esat à son projet.

« On a appris le projet Fossé Pâté comme tout le monde, en tant que citoyens », selon le directeur de l'Esat, qui a trouvé à Trappes ce qui lui convenait en termes de surface, puisque les locaux feront 4 700 m², mais déplore de n'avoir pas pu dénicher un emplacement plus accessible en transports en commun : « [À Fontenay], on était bien implantés, à 8 minutes de la gare [...]. Là, ça ne va pas être le cas à Trappes. » La Fondation Falret, qui sera pro-

priétaire du futur bâtiment, comme pour celui de Fontenay, en est « dans les obligations administratives d'attente, et il faut aussi voir avec l'ARS s'ils nous accompagnent dans ce projet », indique Laurent Escriva. Le déménagement à Trappes est prévu pour fin 2025. « À la fin de l'été [2024], on doit avoir clôturé toutes les obligations administratives, et après, il faudra peut-être une bonne année pour faire le reste, entre les travaux et toutes les conduites administratives, préparation des clients, préparation des transports pour les personnes que l'on accompagne », précise le directeur de l'Esat.

L'installation dans des locaux plus grands devrait permettre à l'Esat de développer de nouvelles activités, comme « de la pâtisserie, du tertiaire, de la saisie informatique, de l'archivage, [...] et de la restauration », liste Laurent Escriva. Et ce en plus des dix métiers déjà pratiqués aujourd'hui, comme la bureautique, la conciergerie d'entreprise, les espaces verts, ou encore la mise en PLV (Publicité sur lieu de vente). Sans compter le travail dans d'autres entreprises pour une vingtaine de travailleurs handicapés de l'Esat, qui d'autre part, le 3 octobre, organisera une journée spéciale pour fêter ses 30 ans et faire découvrir ses activités. « Tout le monde est convié à participer à cette journée », conclut Laurent Escriva. ■

SQY Des coupures de courant aux Clayes et à Villepreux

Enedis prévoit des coupures de courant en raison de travaux, dans deux communes de SQY, le 15 mai aux Clayes-sous-Bois et le 21 mai à Villepreux.

Des travaux entrepris par la société Enedis vont engendrer des coupures d'électricité aux Clayes-sous-Bois et à Villepreux. Aux Clayes-sous-Bois, elles interviendront le 15 mai dans plusieurs rues, de 9 h 30 à 15 h 30. Ces coupures de courant auront lieu : du 15 au 23, 27 au 37, 30, 34 au 44, 48, 52, 19B, ainsi qu'au 50 dans l'avenue Lamartine ; et au 45, 51 au 71, 75 au 79, 48 au 70, 74 au 76, ainsi qu'au 63 et 72, dans l'avenue Pasteur. À Villepreux, des coupures auront lieu le 21 mai, de 9 h à 17 h. Ces coupures d'électricité interviendront sur la route de Fontenay, la route de Rennemoulin, au 5 et au 164 côte de Paris, au sein du chemin départemental 11, au lieu-dit le Val Joyeux, ainsi qu'à la ferme du Trou Moreau. Il sera possible pour les habitations concernées de suivre l'évolution de la coupure et connaître l'heure approximative de rétablissement de l'électricité sur enedis.fr.

MAUREPAS

La Résidence services seniors de Maurepas va accueillir ses premiers occupants dans quelques mois

Les travaux de la Résidence services seniors (RSS) de Maurepas entrent dans leur dernière ligne droite. L'établissement accueillera ses premiers résidents en octobre prochain.

► PIERRE PONLEVÉ

La Résidence services seniors (RSS) de Maurepas, gérée par Domitys (qui possède une expérience forte de 20 ans dans le logement dédié aux seniors, Ndlr) et baptisée La Quartefeuille, est installée le long du boulevard Miserey et du bois de Nogent, à Maurepas. Une réunion pour présenter le concept a eu lieu en mairie le 7 mai.

Les travaux ont débuté en décembre 2021 et la résidence accueillera ses premiers résidents vraisemblablement début octobre 2024. Le bâtiment, toujours en travaux à l'heure où nous écrivons ces lignes, comportera 100 logements allant du studio au T3, qui possèdent tous des balcons.

Parmi les 100 logements, une quinzaine d'appartements déjà meublés sont proposés pour des séjours temporaires en pension complète, avec un tarif à la nuitée. Cela peut s'avérer judicieux pour des personnes souhaitant découvrir le concept car cet établissement n'intègre pas de personnel médical et est destiné aux retraités autonomes de plus de 60 ans.

François Burel, futur directeur de la structure et actuellement directeur de la Résidence services seniors de Versailles a présenté l'établissement et ses particularités. « Je suis aujourd'hui affecté à la résidence de Versailles et j'aurai le plaisir de venir rejoindre les rangs de Maurepas dans



Les travaux de la Résidence services seniors (RSS), ont débuté en 2021 et sont bientôt terminés. L'ouverture au public est prévue pour le début du mois d'octobre 2024.

quelques semaines maintenant. Cette résidence, si elle sort de terre c'est aussi beaucoup grâce à la mairie, qui a été vraiment une charnière centrale pour l'ensemble du groupe. Ça a été un travail vraiment de partenariat qui a été fait », a-t-il indiqué en préambule.

« La particularité de notre groupe, c'est que nous avons des espaces communs hyper conviviaux (bar, restaurant, espace bien-être avec piscine, sauna, salle de sport, et un animateur présent à temps plein qui s'occupe des résidents en proposant pas moins de 50 animations par mois », a poursuivi le directeur.

Cette résidence est pensée pour prolonger au maximum l'autonomie des

locataires. Ainsi, bon nombre d'entre eux sont équipés d'une montre connectée et géolocalisée, qui permet en cas d'urgence d'intervenir dans les cinq minutes de jour comme de nuit. Autre point fort de l'établissement, la présence d'une coordinatrice médicale qui s'occupera, si besoin est, d'obtenir des rendez-vous médicaux pour les résidents et de les accompagner dans toutes leurs démarches.

« Une résidence seniors c'est un lieu de vie. Vous êtes libre d'entrer et de sortir il n'y a absolument aucune contrainte d'horaires et vous pouvez recevoir qui vous voulez. L'avantage par rapport à une résidence normale c'est qu'en étant chez vous, vous allez pouvoir apporter

vos meubles et vous sentir en sécurité », a indiqué Véronique, conseillère chez Domitys depuis trois ans, qui intégrera la structure.

Des précisions ont été apportées sur les tarifs, pour les futurs locataires. « Nous faisons des études personnalisées pour voir les revenus de chacun et les aides possibles. Pour les tarifs de base, le prix d'appel sur un T1 sera autour de 1 500 euros, 1 739 euros pour un T2 et 2 000 euros pour un T3. Ces loyers mensuels, qui ne sont pas classiques, intègrent le logement mais également les activités et animations ainsi que les charges qui comprennent l'eau froide, l'eau chaude, le chauffage, internet, et le transport collectif (sur inscriptions). Après nous voyons avec les résidents car c'est vraiment du cas par cas, les services se font à la carte », a précisé la conseillère.

Pour les personnes qui seraient intéressées pour intégrer la résidence, des sessions de visites par groupe de 10, pour notamment visiter un appartement témoin, sont prévues les 17, 24 et 31 mai. Pour plus de renseignements, contacter Domitys au 01 88 26 03 99 ou sur domitys.fr. ■



■ EN IMAGE

ÉLANCOURT Les photos des talents associatifs s'exposent en ville

Jusqu'au 25 mai, Élancourt organise en plein air, sur les principaux axes routiers de son territoire, une exposition de photos d'une vingtaine de membres de ses associations. Une manière de mettre à l'honneur les « talents associatifs » élancourtois et de « promouvoir leurs valeurs sportives », indique la Ville. « Parmi eux, des bénévoles, des présidents, des adhérents (de tous âges), des arbitres, des sportifs professionnels et amateurs, mais surtout : des passionnés », résume la municipalité sur son site internet. On peut entre autres citer Thierry Fabre (en photo), président du Vélo club Élancourt Saint-Quentin-en-Yvelines, Stéphane Boilet, arbitre national licencié au Judo-budo club d'Élancourt, Enzo Benmegal, joueur de rugby formé à l'URC78, ou encore Maëlys Laporte, gymnaste membre du GR Elancourt-Maurepas et en lice pour participer aux JO de Paris 2024.

LA GAZETTE DESOY

PLAISIR De nouveaux médecins s'installent à Plaisir

Depuis quelques semaines, un médecin généraliste, une cardiologue, une angiologue et un gynécologue obstétricien se sont implantés dans la commune.

Bonne nouvelle pour les Plaisirois en recherche de rendez-vous médicaux. L'offre de santé dans la commune s'étoffe avec l'arrivée de quatre nouveaux médecins, annonce la municipalité sur son site internet. Depuis quelques semaines, un médecin généraliste, le Dr Dieneba Gaye (rendez-vous sur Doctolib ou au 09 73 03 21 61), s'est installé au sein de la pépinière de santé La Ruche, structure provisoire mise en place en attendant la livraison d'une future maison de santé, sur le site de l'hôpital. Autre praticien nouvellement implanté dans la ville, Elodie Capderou est elle cardiologue et a ouvert son cabinet au centre médical de l'Aqueduc (rendez-vous sur Doctolib ou au 01 30 02 64 02). Quant à Mailys Michot, elle est angiologue, a installé ses activités à One clinic (1 place Ida Nudel), et reçoit sur rendez-vous (Doctolib ou au 01 86 47 85 63). Enfin, lui aussi implanté à One clinic, Albert Kabasele-Mukadi est gynécologue obstétricien (rendez-vous sur Doctolib ou au 01 86 47 84 86).



Pitch Immo
Proche de vous pour aller plus loin

POUR HABITER OU INVESTIR
DANS L'IMMOBILIER NEUF

On vous aide à concrétiser
votre projet !

RÉSIDENCE
PRINCIPAL

DISPOSITIF
LMNP

DISPOSITIF
PINEL

RENSEIGNEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

0 800 123 123

Service & appel gratuits

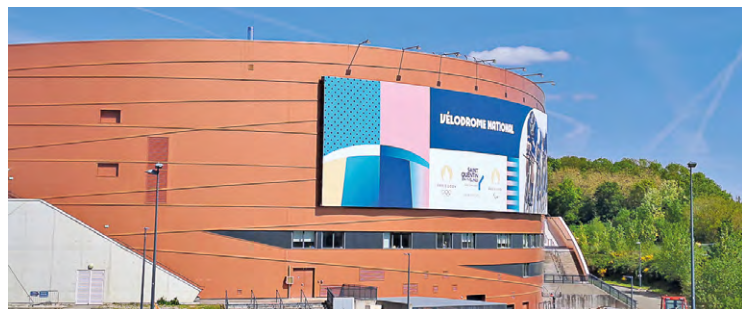
PITCHIMMO.FR

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Une carte interactive recensant les animations autour des JOP

Une carte interactive recensant les animations célébrant l'arrivée des jeux olympiques et paralympiques sur le territoire, dont celles, nombreuses, à SQY, a été lancée.

► LA RÉDACTION



À SQY, qui compte quatre futurs sites olympiques (ici le Vélodrome national), les animations recensées sur cette carte sont légion.

Afin de vivre pleinement l'expérience olympique, paralympique et sportive près de chez vous, une carte interactive des animations sportives autour des Jeux et de la Grande cause nationale sur tout le territoire français a été mise en place. Le ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques a ainsi consacré 6,5 millions d'euros au financement d'animations sportives, partout en France. Et, afin que chacun puisse découvrir les événements et festivités programmés, le ministère a donc lancé, lundi 6 mai, une carte interactive de l'offre d'animations

autour du sport et des Jeux, qui vont rythmer le quotidien des Françaises et des Français sur l'ensemble du territoire jusqu'en septembre.

La combinaison en 2024 des Jeux et de la Grande cause nationale représente une occasion unique de faire vivre à tous un grand été de sport. « Ces Jeux, qui sont les plus décentralisés de l'histoire avec des épreuves dans 73 collectivités hôtes et un relais de la flamme traversant 450 villes de France, sont vraiment les Jeux de tous les Français. Nous sommes également fiers de présenter

aujourd'hui l'ensemble des animations et des activations territoriales qui nous permettront d'amplifier cette promesse. Et, durant chaque jour qui nous rapproche de la cérémonie d'ouverture et au-delà, de faire vivre à la fois la magie olympique et paralympique et les valeurs du sport partout dans notre pays. Un immense merci à l'ensemble des acteurs mobilisés ! », souligne la ministre Amélie Oudéa-Castéra dans un communiqué.

Accessible en ligne sur le site internet sports.gouv.fr, cette carte permet à chacun de trouver les événements organisés près de chez lui afin de vivre l'expérience unique des Jeux et de la Grande cause nationale au cœur des territoires. Cet outil voulu comme simple d'utilisation permet une meilleure lisibilité de l'offre d'animations autour des Jeux et du sport, et facilite l'accès à cette programmation riche et diversifiée.

La carte des « territoires en fête » recense les dispositifs suivants, portés par l'État et ses partenaires. L'ensemble des animations sportives prévues pour faire rayonner les Jeux dans les territoires, les événements labellisés Grande cause nationale 2024, les différentes étapes du relais de la flamme, organisé par Paris 2024 en lien avec les collectivités et les services de l'État, les événements de l'Olympiade culturelle, organisée par Paris 2024 et le Minis-

tère de la Culture et les Clubs 2024 (à partir de juin), zones de célébration mises en place sur l'ensemble du territoire par Paris 2024 à partir de juin, en lien avec les collectivités. Enfin, les vacances d'été ne seront pas en reste avec le déploiement des « Vacances olympiques et paralympiques », annoncées par le Président de la République le 25 juillet 2023.

« L'État se mobilisera aux côtés des collectivités territoriales et des opérateurs afin de mettre en place une offre éducative et de loisirs autour du sport à destination des jeunes et de leurs familles, et adressée en particulier aux Quartiers prioritaires de la ville (QPV), notamment ceux situés à proximité des sites de compétition. Afin de faire des Jeux un moment exceptionnel et de faire rayonner les valeurs de l'olympisme et du sport auprès de la jeunesse de tous les territoires, plusieurs dispositifs et appels à projets existants financeront ainsi prioritairement des actions favorisant la pratique sportive », comme le précise le communiqué du ministère.

À SQY, qui compte quatre futurs sites olympiques, les animations recensées sur cette carte sont légion. On peut citer la Grande randonnée vers Paris, l'événement Jeu, set et job, qui alliera tennis et job dating le 4 juin à Trappes, ou encore le JOP Tour, qui a fait étape dans plusieurs villes du territoire et se clôturera à Guyancourt le 24 juillet. ■

LES CLAYES-SOUS-BOIS

L'Argos va rouvrir ses portes

La municipalité clétienne souhaite rouvrir l'annexe de la mairie, l'Argos.

Dans le cadre de ses orientations budgétaires 2024, la commune des Clayes-sous-Bois, a décidé de rouvrir son annexe de la mairie, L'Argos. L'objectif pour la Ville avec la réouverture de cette annexe de la mairie est de recréer « un espace ressources de vie hebdomadaire du service public de proximité, d'informations et d'accès aux droits ouvert aux habitants, en particulier du quartier Nord, avec le recrutement d'un agent chargé d'accueil et d'accès aux droits », précise-t-elle dans le magazine municipal. L'Argos sera ainsi un lieu d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'information sur les droits et obligations. Il sera possible de s'y rendre pour un simple conseil mais également pour être accompagné dans les démarches liées à l'accès au droit et à la vie quotidienne. Ce sera un lieu d'échanges et de concertation qui contribuera à l'amélioration des rapports humains. La municipalité remettra également de la proximité au sein des quartiers.

■ EN BREF

TRAPPES

Des stationnements vélos partout dans la ville

La ville de Trappes vient de déployer plus de 300 emplacements vélos.



Ces stationnements se trouvent à proximité des principaux équipements publics, comme ici la médiathèque Anatole France.

Depuis quelques semaines, la ville de Trappes, avec le soutien du département des Yvelines, a déployé plus de 300 places de stationnement vélo sur tout le territoire de la commune. Ces stationnements

se trouvent à proximité des principaux équipements publics. Et comme la municipalité souhaite aller au bout de cette démarche, « des boxes sécurisés sont également en cours de déploiement (au niveau du marché,

de la gare côté Jean Macé et de la rue Jean Jaurès) et seront opérationnels très prochainement », annonce aussi la Ville sur sa page Facebook. Au total, ce sont plus de 35 sites de la ville de Trappes qui sont désormais accessibles (la mairie, les différents gymnases, la salle de spectacle de la Merise, la médiathèque Anatole France, les cimetières, etc.).

Un investissement de 140 000 euros

Cet investissement, nécessaire, et qui était particulièrement attendu par les Trappistes, ne représente pas moins de 140 000 euros. Pour découvrir tous les emplacements, vous avez différentes possibilités. « Deux options s'offrent à vous : enfourchez votre vélo pour sillonner la ville et partagez une photo de chaque site en commentaire, ou retrouvez la liste des emplacements de stationnements vélos sur notre site [internet] », invite la municipalité. ■

■ EN BREF

GUYANCOURT Devenez membre des conseils citoyens

La Ville recherche des volontaires pour ses conseils citoyens, et les inscriptions s'ouvrent le 20 mai.

La ville de Guyancourt recherche des volontaires pour faire partie de ses conseils citoyens. Alors, si vous souhaitez rejoindre un des quatre conseils citoyens, il faut impérativement habiter le quartier concerné ou en être un acteur local (commerçant, professionnel du secteur libéral...). Pour vous inscrire, il vous suffit de remplir le formulaire qui se trouve sur le site de la ville. Les inscriptions seront ouvertes à partir du 20 mai.

Les prochaines assemblées publiques annuelles ont lieu, pour le conseil citoyen du Pont-du-Routoir, le 21 mai, à 19 h, salle Malik Oussékine, à l'espace Yves Montand. Ensuite, ce sera au tour du conseil citoyen des Garennes, le 24 mai à 18 h 30, à l'espace Kosma. Le conseil citoyen du centre-ville et des quartiers Villaroy et Europe aura lieu le 29 mai à 18 h 30 à l'espace Monod. Le conseil citoyen des Saules, du Parc, et de Bouviers



Si vous souhaitez rejoindre un des quatre conseils citoyens, il faut impérativement habiter le quartier concerné ou en être un acteur local (commerçant, professionnel du secteur libéral...).

se réunira lui le 1^{er} juin, à 18 h, à l'espace Renoir. Enfin, l'assemblée plénière des conseils citoyens se déroulera le 15 juin, à 10 h, à l'espace Monod. Informations à conseilci-toyen@ville-guyancourt.fr ■

GUYANCOURT

La place Jacques Brel va être totalement transformée d'ici fin 2025

Cette place de plus de 5 000 m² située dans le quartier des Garennes sera totalement réaménagée à partir de la fin d'année, et jusqu'à fin 2025.

► ALEXIS CIMOLINO

Dans le quartier des Garennes, à Guyancourt, c'est une place de 5 175 m² qui s'apprête à connaître une seconde jeunesse. La place Jacques Brel va d'ici quelques mois faire l'objet de profonds travaux devenus nécessaires pour rénover cet espace vieux de 40 ans. « C'est quand même une place très particulière à Guyancourt, c'est la seule qui est totalement piétonne », rappelle, interrogé par *La Gazette*, François Morton, le maire DVG de Guyancourt, à propos de cette place bordée par deux groupes scolaires, mais aussi par des immeubles avec des commerces au rez-de-chaussée, ou encore par une crèche et une maison de quartier.

Le maire constate que, même si cette place avait été « bien pensée », elle a « vieilli ». « Les standards actuels ne sont pas ceux d'il y a 40 ans, donc il a fallu totalement la repenser, et notamment en conservant à la fois des choses qui ne doivent pas bouger », évoque-t-il. Ainsi, l'œuvre trônant au milieu de la place, une sculpture fontaine, qui est classée, sera pré-



Principal aspect du projet, la végétalisation. « Actuellement, la place Jacques Brel, c'est [environ] 60% de minéral et 40% de végétal, et on va inverser ces proportions », assure le maire.

servée, « même si on va évidemment en profiter pour la rafraîchir », précise l'élue, avant de poursuivre sur la végétalisation, principal aspect de la rénovation de la place.

« Il y a 40 ans, on ne pensait pas à la perméabilisation des sols, la végétation, l'entretien, des choses comme ça [...]. Donc c'est vraiment ça qui va changer », affirme-t-il. Les proportions entre le minéral et le végétal devraient ainsi être inversées. « Actuellement, la place

Jacques Brel, c'est [environ] 60% de minéral et 40% de végétal, et on va inverser ces proportions, assure François Morton. Ce sera une place réellement verte. On va beaucoup travailler les espaces en prise directe avec les entrées du groupe scolaire Poulenc-Brassens [qui donne sur la place]. L'idée, c'est de se dire que pourquoi pas, on peut imaginer une place qui sort de l'école et se retrouve directement sur un espace végétal, et qui peut avoir une activité directement devant l'entrée de l'école. J'y tiens. »

Outre l'œuvre d'art et le végétal sur la place, « sa fonction de forum, de place de théâtre en plein air, qui peut permettre d'accueillir des concerts, des pièces de théâtre, ou des animations plus simples par le centre social », sera conservée, indique le maire. Car la vie sur cette place, a été améliorée, voire relancée, à l'été 2020, avec la mise en place de la série d'animations estivales *Vive l'été*, devenue annuelle, et dont certains rendez-vous se tiennent sur cette place. « Donc elle revit un peu, et du coup, il y avait une vraie nécessité de la reprendre » souligne l'élue.

Autre aspect important, donner plus de visibilité à la place. « Quand vous êtes sur le boulevard Beethoven, au niveau des commerces, vous n'avez pas forcément une grosse attractivité de cette entrée de place. Si vous n'apportez pas vos gamins à l'école, vous avez assez peu de raisons d'y passer. Là, il faudra que ce soit beaucoup plus lisible au niveau de l'entrée du boulevard », explique le maire.

Les circulations seront aussi reprises, avec des sols rendus perméables. Du mobilier urbain sera d'autre part installé et des arbres doivent être plantés sur la place. Déjà concerté pour travailler à la construction du projet, le conseil citoyen des Garennes sera encore sollicité sur ces deux derniers aspects.

Les travaux doivent commencer en fin d'année, pour une durée d'« au moins six mois, mais probablement davantage, on est plus aux alentours d'une petite année, entre six mois et un an », confie l'élue. C'est donc fin 2025 que la place Jacques Brel devrait dévoiler son nouveau visage. Le coût du projet est estimé à environ 3,3 millions d'euros, avec des financements du Département, de la Région et de SQY. Une réunion publique doit se tenir sur le projet avec le quartier des Garennes le 1^{er} juillet prochain. ■

MAUREPAS La 32^e édition du Mai des serres de retour les 18 et 19 mai

Le traditionnel Mai des serres revient dans la commune les 18 et 19 mai prochains, de 9 h à 18 h, au sein des serres municipales.

L'événement *Mai des serres*, toujours très attendu des Maurepasiens, revient dans la commune pour sa 32^e édition les 18 et 19 mai prochains, de 9 h à 18 h, dans les serres municipales situées dans l'allée Marchebout, au sein du quartier du Village. Comme chaque année, les serres municipales ouvrent leurs portes au public. Cette année, le thème de l'événement est « la verticalité – des idées pour planter dans les petits espaces », indique la municipalité dans son magazine du mois d'avril. Les habitants pourront venir y glaner des idées pour végétaliser des surfaces réduites (plantes grimpantes, petits potagers à structures verticales...). « Au programme également : des ventes de plantes, la découverte des animaux de la ferme, des expositions sur les insectes et sur les légumes anciens, un food truck, des animations pour enfants, des stands sur le tri sélectif [...] », liste la Ville. Le programme complet du *Mai des serres* 2024 est à retrouver sur maurepas.fr.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Pendant les JO, la Fédération française de cyclisme va devoir quitter le Vélodrome

La Fédération, qui siège au Vélodrome national, va devoir quitter temporairement les lieux à partir de fin juin, lorsque Paris 2024 récupérera l'exploitation du site en vue d'y accueillir les Jeux olympiques et paralympiques.

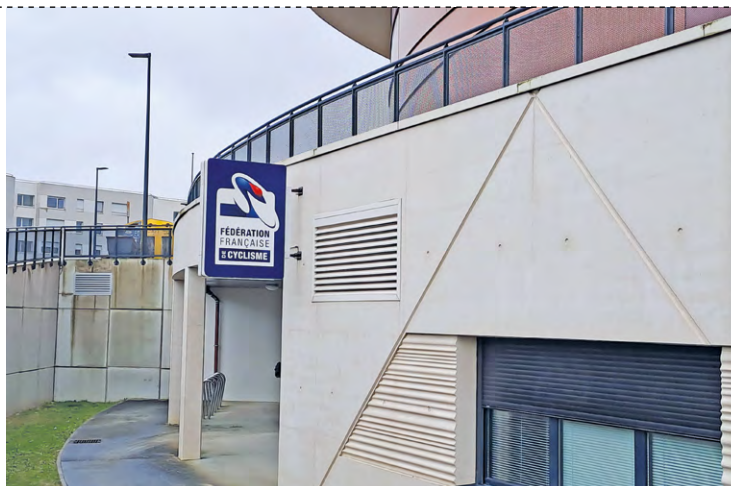
► ALEXIS CIMOLINO

Ce sera un déménagement temporaire. Durant les prochains Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris 2024, la Fédération française de cyclisme (FFC) devra quitter le Vélodrome national de SQY, où elle a son siège depuis janvier 2014 et l'inauguration du site. Ce dernier sera exploité totalement par Paris 2024 pour accueillir les épreuves olympiques de cyclisme sur piste (du 5 au 11 août) puis paralympiques de paracyclisme sur piste (du 29 août au 1^{er} septembre). « À partir du 28 juin et jusqu'au 15 septembre, le site devient exploitation totale de Paris 2024 », l'UCPA conservant « le contrôle d'accès et la sécurité incendie, et à compter du 8 octobre, nous récupérons l'intégralité de l'exploitation du Vélodrome », a pré-

cé Yann Lemelle, directeur du Vélodrome national, lors de l'inauguration de la piste rénovée (lire notre dossier dans l'édition du 7 mai).

Retour au Vélodrome « pour l'ensemble de la Fédération, autour du 10 octobre »

Du côté de la FFC, on s'adapte à ce calendrier, comme l'a concédé son président, Michel Callot : « On quitte les lieux progressivement. Ce qui a été négocié aussi et ce qui était le plus important pour nous, c'est que nos sportifs puissent rester le plus tard possible ici. Donc les pistards vont rester jusqu'au 12 juillet, donc on est vraiment dans la dernière longueur des Jeux, ce qui nous permet d'avoir qu'une seule période finale de stage



La Fédération va quitter provisoirement son siège du Vélodrome et « aura un point central à Saint-Cyr-l'École, à l'institut aérotechnique », fait savoir son président.

à externaliser, en l'occurrence sur le Vélodrome de Roubaix. »

Le siège de la Fédération à cette période va ainsi « se disperser un petit peu, mais on aura un point central à Saint-Cyr-l'École, à l'institut aérotechnique, là où on fait les essais de soufflerie, et qui nous aide pendant la période olympique », indique Michel Callot. Cet établissement du Cnam (Conservatoire national des arts et métiers), où la FFC se rend déjà pour effectuer certains exercices et travailler notamment l'aérodynamisme de ses coureurs,

« souhaitait concourir à sa manière à la performance de la Fédération, et on les remercie de leur accueil », ajoute le président de la Fédération.

Le retour de la FFC au Vélodrome s'effectuera « en plusieurs étapes » après les Jeux paralympiques, « le temps que tous les travaux d'aménagements qui ont été mis en place dans le Vélodrome se désinstallent progressivement », fait savoir Michel Callot. Il évoque ainsi un réinvestissement de lieux, « pour l'ensemble de la Fédération, autour du 10 octobre ». ■

MONTIGNY Une dictée olympique à la maison de quartier Malraux

Le vendredi 24 mai à 18 h, aura lieu une dictée olympique suivie d'une démonstration d'escrime à la maison de quartier André Malraux, à Montigny-le-Bretonneux.

Pour les férus de grammaire, d'orthographe, de conjugaison... et de sport, la maison de quartier André Malraux, située à Montigny-le-Bretonneux, organise une dictée olympique le 24 mai. Cet événement, mis en place par la commune en partenariat avec l'association les Amis des médiathèques de SQY, aura lieu le vendredi 24 mai, à 18 h, au sein de la maison de quartier. « Venez en famille, seul ou entre amis. Des lots sont à gagner et la dictée olympique sera suivie d'une démonstration d'escrime et d'un pot de l'amitié », précise la municipalité sur son site internet. Les inscriptions s'effectuent directement auprès de la maison de quartier au 01 30 44 19 41. Plus de renseignements sur le site internet de la Ville, montigny78.fr, ou sur amisdesmediathequessqy.fr.

PLAISIR

La Ville publie le bilan de ses réunions de quartier

La municipalité plaisiroise fait le bilan des différentes réunions de quartiers qui se sont tenues du 25 mars au 2 avril.

► LA RÉDACTION



Les cinq réunions de quartier organisées par la commune de Plaisir du 25 mars au 2 avril ont rassemblé près de 600 participants.

Du 25 mars au 2 avril, la ville de Plaisir a organisé cinq réunions de quartiers qui ont rassemblé près de 600 participants. Après avoir assisté à la présentation des principales actions menées par la municipalité, durant les trois dernières années, les participants ont été invités, à l'aide de post-it, à indiquer ce qu'ils apprécient ou qu'ils souhaiteraient améliorer, dans leur quartier et dans la ville.

Ainsi, sur les 432 contributions apportées, 27 % apprécient le cadre de vie, 18 % apprécient les

animations, associations et la vie de quartier, 30 % aimeraient que l'aménagement et l'entretien des voiries soient améliorés et 15 % que la sécurité et la lutte contre les incivilités le soient également.

Concernant les voiries, la municipalité précise dans son magazine de mai que « les services techniques municipaux ont réalisé des travaux d'amélioration et ont programmé des actions auxquelles s'ajoutent les interventions de Saint-Quentin-en-Yvelines. En 2024, le budget consacré à la voirie a été doublé ».

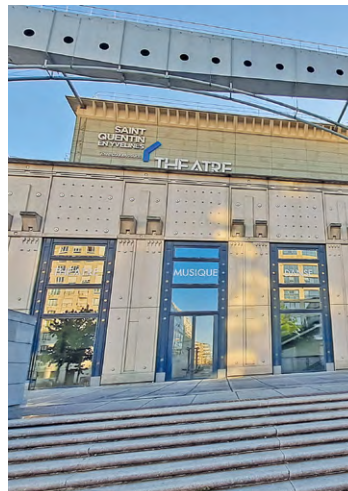
De nombreux travaux ont été réalisés et des interventions d'entretien de voirie sont à venir, rues Pierre Curie et de la Boissière ; des installations de bancs et une matérialisation du stationnement en zone bleue place du Commerce, mais aussi des travaux d'entretien des rues Alfred de Vigny, Jean-Baptiste Carpeaux (+ parking), des travaux sur le parking avenue Paul-Albert Bartholomé, rue Pierre Mendès France, rue Engels, rue des Moulins, rue Lavis, rue Fontaine Saint-Pierre, rue de Touraine, rue Pierre Maître, sentes des Moulins, Bouillot et rue Einstein. La mairie souligne que 850 000 euros ont été investis par an dans les voiries depuis trois ans.

Sur le plan de la sécurité, la municipalité de Plaisir explique qu'elle poursuit son engagement et que « pour garantir la sécurité à Plaisir, plusieurs actions concrètes sont en cours. Dès cette année, le recrutement de nouveaux policiers intercommunaux par le SI3PC (Syndicat intercommunal de prévention et de police Plaisir - Les Clayes-sous-Bois, Ndlr) est prévu, puis trois par an jusqu'en 2026. Le recrutement est en cours pour deux opérateurs de la vidéoprotection », précise la mairie dans son magazine. Et enfin, la ville de Plaisir prévoit de renforcer « les contrôles routiers sur l'ensemble de la commune ». ■

EN BREF

SQY Participez au diagnostic culturel de SQY

L'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines réalise un diagnostic culturel sur tout le territoire.



Le questionnaire vise à « identifier les pratiques des habitants, recueillir leurs besoins et attentes en matière de culture pour élaborer la stratégie culturelle », précise SQY.

Théâtres, cinémas, écoles de musique, pratiques amateurs, associations... la communauté d'agglomération de SQY réalise un diagnostic sur l'ensemble de l'offre culturelle mise à la disposition du public au sein des 12 communes. Depuis le mois de novembre, un état des lieux des ressources existantes a été mené afin de cartographier l'offre culturelle présente sur le territoire.

Si SQY propose une offre culturelle très diversifiée, elle souhaite aujourd'hui repenser son action en matière culturelle à travers un diagnostic partagé. L'objectif : répondre aux besoins des habitants et prendre en compte les réalités du territoire. Pour compléter cette action, SQY souhaite associer l'ensemble des Saint-Quentinois à cette démarche à travers une grande enquête en ligne. « Le questionnaire composé d'une dizaine de questions a pour objectif d'identifier les pratiques des habitants, recueillir leurs besoins et attentes en matière de culture pour élaborer la stratégie culturelle », précise l'Agglomération dans un communiqué.

« Grâce à toutes ces contributions, de nouvelles orientations seront définies pour mener, avec l'ensemble des acteurs de la culture à SQY, une action cohérente répondant aux besoins des habitants et valorisant une offre de qualité pour renforcer une identité commune », conclut-elle. Rendez-vous jusqu'au 20 juin sur saint-quentin-en-yvelines.fr pour contribuer à faire vivre la culture à SQY. ■

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

L'Agglomération reçoit trois prix Cas d'or du numérique territorial

SQY a reçu le 30 avril trois prix Cas d'or du numérique territorial, récompensant les projets experts en matière d'innovation, pour son jeu *Destination champion* et son projet SQYpi.

► LA RÉDACTION

Placée sous le signe de la terre d'innovations comme l'indique son slogan, l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines vient de recevoir le prix Cas d'or pour son jeu vidéo *Destination champion* et son projet SQYpi pour l'inclusion scolaire. Les Cas d'or du numérique territorial célèbrent les collectivités et leurs partenaires offreurs de solutions et d'expertises qui ont développé des cas d'usages référents au service des missions régaliennes et de la relation avec les usagers et les agents. Ainsi, le 30 avril, l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines a reçu trois prix : un Cas d'or pour *Destination champion*, un Cas d'or pour SQYpi et enfin un prix spécial du jury, le Cas d'Or de l'innovation, également pour SQYpi.

Dans un communiqué, SQY souligne que pour transmettre les valeurs du sport et de la performance aux plus jeunes, elle a créé « son propre jeu en ligne », évoquant ainsi *Destination champion*. « Un jeu pédagogique et immersif destiné aux jeunes âgés de 6 à 15 ans, poursuit le communiqué. Bien plus qu'un simple jeu vidéo, il a été conçu sous la forme originale d'un "serious game" pour permettre aux joueurs de développer des compétences et connaissances autour d'un certain nombre de valeurs tout en célébrant les JOP (Jeux olympiques et paralympiques) 2024. » Et de préciser : « Le scénario créé par *Lost mechanics* permet aux joueurs de plonger dans une aventure pédagogique pour retrouver la flamme olympique volée à travers un "mini Saint-Quentin" en



SQY s'est vue décerner un Cas d'or pour *Destination champion*, ainsi qu'un Cas d'or et un prix spécial du jury, le Cas d'Or de l'innovation, pour son projet SQYpi d'inclusion scolaire par l'intelligence artificielle.

3D. » Ce projet a été conçu en partenariat avec l'Éducation nationale, la région Île-de-France et la CAF.

Des prix célébrant les collectivités et leurs partenaires offreurs de solutions et d'expertises

Pour mettre l'intelligence artificielle au service de l'inclusion des jeunes élèves ayant des besoins éducatifs particuliers, Saint-Quentin-en-Yvelines, en collaboration avec l'Académie de Versailles, a également lancé le programme SQYpi. « L'originalité : incarner la

démarche grâce à un robot émotionnel prénommé Buddy présent pour accompagner les élèves et soutenir les enseignants autour des sujets d'apprentissage, de pédagogie, de compétences relationnelles et de gestion des états émotionnels », assure l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines dans son communiqué. C'est la start-up française Blue Frog Robotics qui a été retenue pour mettre en œuvre ce projet sur le territoire dans cinq classes entre septembre 2022 et mars 2024. Un projet qui a été distingué et financé par Bpi France dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt. ■

COIGNIÈRES Vie locale : appel à candidatures pour la commission patrimoine naturel

Les candidatures à la commission patrimoine naturel de Coignières sont ouvertes jusqu'au 20 mai.

La municipalité de Coignières a décidé d'impliquer ses concitoyens un peu plus dans la vie locale et de développer encore davantage la démocratie participative sur son territoire. Ainsi, la mairie invite tous les Coigniériens majeurs et inscrits sur les listes électorales à contribuer à l'élaboration de projets communaux, à l'occasion de commissions extra-municipales. Cette fois-ci, il s'agit de la commission consultative en charge du patrimoine naturel qui renouvelle une partie de ses membres. Quatre places sont disponibles. Alors, si vous souhaitez candidater, il faut formuler, dès à présent, votre demande à cabinet-maire@coignieres.fr, en précisant votre nom, prénom, âge. La date limite de dépôt de candidature est fixée au 20 mai. Un tirage au sort sera effectué en conseil municipal.

@Groupe_Sepur



@Sepur



POSTULEZ ET REJOIGNEZ Sepur



SEPUR RECRUTE DANS LES YVELINES



#Construisons ensemble votre carrière

Pour découvrir nos
offres d'emploi
flashez ce QR code



FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► PIERRE PONLEVÉ

Maurepas Il agresse une femme à la banque, le mari de cette dernière vient lui donner une leçon

Un homme de 47 ans a été condamné par le tribunal judiciaire de Versailles à 10 mois de prison pour avoir menacé avec une arme une femme qui se rendait à la banque.



Un homme de 47 ans a tenté d'agresser une femme à la Banque populaire de Maurepas. Il était armé d'un couteau au moment des faits.

Un homme de 47 ans a agressé une femme le jeudi 2 mai à 19 h 15, alors qu'elle se rendait à la Banque populaire de Maurepas pour y déposer des chèques. « Un homme rentre, va à sa rencontre, lui réclame de l'argent et lui montre un objet noir et blanc au niveau de sa veste. La victime précise que l'agresseur 'sent l'alcool' », précise un article de 78actu. Paniquée, la femme quitte l'établissement bancaire et lance quelques pièces à son agresseur pour qu'il la laisse tranquille. Stratégie apparemment payante puisque l'homme part se réfugier dans un bar à proximité. La victime en profite pour fuir.

Le mari de la victime est professeur de MMA

La femme va compter sur le soutien de son mari, professeur de MMA de surcroît, qui arrive quelques minutes plus tard, à 19 h 21, heure à laquelle il est filmé par les caméras de vidéoprotection. Face à l'agresseur de sa femme, le mari « lui assène un coup de coude au visage. L'homme tombe immédiatement. [Il] fouille les poches de ce dernier, trouve un couteau et lui donne un dernier coup de pied. C'est lui qui appelle ensuite la police », poursuivent nos confrères.

Lors de son procès, qui s'est déroulé quatre jours plus tard, le

6 mai, au tribunal judiciaire de Versailles, l'homme de 47 ans est jugé pour extorsion par menace et port d'arme blanche sans motif légitime. La présidente du tribunal a questionné le mis en cause sur les raisons qui l'ont poussé à agir ainsi. Le prévenu a alors mis en avant son problème avec l'alcool. « J'avais bu quelques bières ce jour-là. Ça faisait plus de cinq ans que je n'avais pas bu. Je ne me souviens de rien », a-t-il déclaré.

Contrôlé avec 1,36 g d'alcool dans le sang au moment des faits, l'homme a indiqué ne pas se rappeler des coups qu'il a reçus par le mari. « Si j'avais été dans mon état normal, je n'aurais jamais fait ça », a-t-il lancé

face à l'assemblée, perplexe. Ce n'est pas la première fois que l'homme fait face à la justice. Au total, entre 1993 et 2023, cet homme de 47 ans a écopé de 29 mentions à son casier judiciaire. « 25 d'entre elles concernent des faits similaires. Il est donc en récidive légale. Sa première incarcération s'est déroulée quand il avait 13 ans. La dernière s'est terminée en novembre 2023 », mentionne 78actu.

Le verdict tombe. Au an de prison ferme demandé par la procureure de la République, le tribunal a répondu par 10 mois de prison avec maintien en détention. Il a également écopé d'une interdiction de détenir une arme pendant un an. ■

Coignières Deux dirigeants d'une concession Jeep placés en garde à vue pour fraude supposée au malus écologique

L'ex-directeur d'un garage automobile Jeep et son patron ont été placés en garde à vue suite à une enquête qui aurait mis en évidence une supposée fraude au malus écologique.

Les policiers du commissariat d'Élancourt ont mené une enquête pour une fraude supposée au malus écologique. Ce malus est une taxe mise en place par l'État, lors de la première immatriculation d'un véhicule, qui vise à inciter les acheteurs à privilégier des véhicules moins polluants car plus le véhicule pollue, plus la taxe est élevée. « Ce malus s'applique en fonction des caractéristiques du véhicule, si les émissions en dioxyde de carbone (CO2), la puissance administrative et/ou le poids du véhicule dépassent les seuils

en vigueur », précise le site internet economie.gouv.fr.

Ainsi, l'enquête des policiers a permis de mettre en évidence un système frauduleux, mis en place au sein d'un garage Jeep, à Coignières. L'ancien directeur et le patron, respectivement âgés de 45 et 48 ans, ont été placés en garde à vue, le mardi 7 mai, au commissariat d'Élancourt. « Ils sont soupçonnés d'avoir contourné les règles d'immatriculation de certains véhicules, avec à la clé une perte de 432 000 euros

pour les caisses de l'État », révèle un article du Parisien.

Le Service central de renseignement criminel (SCRC) a reçu une information provenant des impôts. Dans celle-ci, il est question d'une « fraude concernant la vente de 4 x 4 Jeep, modèle Wrangler, qui aurait été mise en œuvre entre 2018 et 2020 », précise Le Parisien. Ce modèle de SUV du constructeur américain, assez onéreux (avec des prix avoisinant les 80 000 euros), est fortement taxé avec le malus écologique. ■

Guyancourt Des cambrioleurs surpris en flagrant délit par le propriétaire

Le lundi 6 mai à 11 h 10, un riverain de la rue du Moulin, à Guyancourt a appelé la police car il a surpris deux individus dans son domicile qui ont pris la fuite. Il a réussi à arrêter un des deux voleurs. Les policiers se

sont rendus sur place pour arrêter le cambrioleur, un jeune homme de 16 ans résidant à Montigny-le-Bretonneux. Il a été ramené au commissariat. Le préjudice du vol s'élevait à 2 000 euros en liquide. ■

Trappes

Un coup de marteau porté à la tête d'un homme le conduit à l'hôpital

Un homme âgé de 33 ans en a agressé un autre à coups de marteau dans la nuit du lundi 6 au mardi 7 mai dans la rue Henri Barbusse, à Trappes.

Le lundi 6 mai peu avant minuit dans la rue Henri Barbusse, à Trappes, un homme de 30 ans a été agressé sur la voie publique par un autre homme de 33 ans. La victime a précisé avoir reçu un coup de marteau au niveau de la tête. Quelques

temps après, l'auteur des violences a été interpellé et son arme a été retrouvée. Un officier de police judiciaire a été avisé. Quant à la victime qui présentait une plaie saignante au niveau du crâne, elle a été transportée au centre hospitalier. ■

La Verrière Un couple a été séquestré chez lui par quatre hommes cagoulés et gantés

Un couple a été séquestré à domicile dans la nuit du samedi 11 au dimanche 12 mai, par quatre individus qui recherchaient de l'argent et des objets de valeur.



Un pavillon situé à La Verrière a été la cible de cambrioleurs qui n'ont pas hésité à séquestrer les occupants en pleine nuit.

C'est un traumatisme qu'ont subi les occupants d'une maison dans la nuit du samedi 11 au dimanche 12 mai, à La Verrière. Un couple a été séquestré chez lui par quatre individus qui recherchaient des objets de valeur et de l'argent. Les agresseurs sont entrés par effraction dans le pavillon du couple, malgré la présence de caméras de vidéosurveillance.

Le mari a réussi à faire fuir les quatre malfrats

« Il était 3 h 50. Je m'étais assoupie dans le canapé. Mon mari était dans la chambre avec mon petit-fils.

Quand soudain, quatre hommes cagoulés et gantés m'ont réveillée et m'ont dit de m'asseoir. Ils avaient forcé la porte. Ils m'ont demandé où était l'argent », a indiqué la femme à nos confrères du Parisien. En état de choc, cette dernière explique aux cambrioleurs qu'ils ne trouveront rien. « Ils m'ont alors ligoté les mains avec des Serflex (des colliers de serrage en métal à bande et à vis) et mis du ruban adhésif sur la bouche. Ils ont ensuite commencé à fouiller partout dans la maison », poursuit Le Parisien. Finalement, le mari a réussi à faire fuir les quatre malfrats qui ont emporté un maigre butin, à savoir une carte vitale et 100 euros. ■



Votre eau mérite nos meilleures ressources

Toujours à vos côtés, que ce soit sur le terrain, dans nos agences ou en télétravail, les équipes Veolia sont mobilisées au quotidien pour assurer vos #ServicesEssentiels.

Pourquoi ? Parce que l'#EauPotable et l'#Assainissement sont vitaux. Et que nous servons un Français sur trois. Tout simplement.

Ressourcer le monde



Football américain Les Templiers se sauvent encore de justesse en D2

Le club élancourtois, déjà assuré de son maintien en raison du forfait général de Nice, a bouclé le 11 mai, par une victoire devant son public face à Paris (30-14), une saison compliquée.



Les Templiers ont battu les Dragons de Paris (30-14) à domicile et terminent malgré tout derniers de leur poule, mais étaient déjà assurés du maintien en raison du forfait de Nice (une seule équipe est reléguée par conférence).

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Comme l'année dernière, ils ont dû batailler pour leur survie en D2. Les Templiers ont conclu leur saison à la dernière place de leur poule, mais se maintiennent grâce au forfait général des Aigles rouges de Nice dans l'autre poule de la conférence (une seule équipe par conférence étant reléguée). Un maintien déjà acté avant le dernier match de la saison, lors duquel le club élancourtois a offert une ultime victoire à ses supporters. Un succès 30-14 face aux Dragons de Paris, le 11 mai.

« Ce qu'on a l'habitude de dire, c'est que c'est important de finir correctement. On était déjà sur une bonne lancée la semaine dernière face aux Myrmidons (défaite 7-6 des Templiers, Ndlr), où on fait une très belle prestation, et malheureusement, suite à une erreur d'arbitrage, on nous vole le match, confie David Pradel, président et joueur des Templiers. Mais on était sur une très bonne progression, et les Dragons chez nous, on avait à cœur de finir correctement. L'idée, c'était de concrétiser tout ce qui avait fonctionné sur la fin de saison et de tout mettre en application. On a marqué 30 points sur ce match, on finit vraiment sur une bonne note, et c'est ce qu'il fallait. On voulait finir sur une sourire. »

Un sourire partagé par le head coach, Alix Vouemba, lorsqu'il évoque ce match. « Ce qui me fait sortir avec le sourire de ce match, c'est que c'est le groupe que j'ai formé qui performe en fin de saison, juge-t-il. On joue les Dragons de Paris, qui nous ont battus assez largement au match aller (22-0, Ndlr). Ils viennent chez nous avec le même effectif et le même style de jeu, et que ce soit offensivement ou défensivement, on les surpasse. »

En revanche, les sourires laissent un peu plus place à la déception, la frustration, voire les regrets, lorsqu'il s'agit d'évoquer la saison dans son ensemble. « Forcément, il y a une grosse déception par rapport à la configuration du championnat, et par rapport au niveau, reconnaît David Pradel. C'était une bonne poule, notre poule

était la plus ouverte du championnat. Malheureusement, on avait un groupe très jeune. Ils ont appris en fin de saison ce qui fonctionnait et ils ne l'ont mis en application que sur le dernier match. Donc il y a beaucoup de frustration, surtout que l'on voit que ça s'est joué jusqu'à la dernière journée, notre victoire a permis de sécuriser la place en play-offs de Savigny (les Myrmidons) et a quand même qualifié Paris en play-offs. Vu qu'ils avaient battu les Météores. Donc si on avait fait le boulot comme on pouvait encore le faire il y a deux ou trois semaines, on avait encore un coup à jouer pour les play-offs. »

Les play-offs, qu'avaient l'habitude de jouer les Templiers jusqu'à il y a encore deux ans. Mais face à des finances en baisse et avec un groupe de plus en plus jeune, c'est davantage

pour garder sa place en D2, que le club, qui évolue dans cette division depuis 2016 (année où ils étaient descendus de l'élite), s'est battu.

« On a pour vocation de bien former nos jeunes, et on les a tellement bien formés qu'on a beaucoup de jeunes qui sont partis jouer à l'étranger ou dans d'autres équipes, rappelle David Pradel. Après, on a eu beaucoup de coupures budgétaires de la mairie, et ça nous fait très mal [...]. La ville d'Élancourt nous donnait il y a encore 5 ans 18 000 euros [de subventions annuelles], on est à 2 500 euros. Ça ne nous permet même pas de faire un déplacement en région. Donc on est obligés de se débrouiller par nos propres moyens pour pouvoir se déplacer et organiser nos matchs. »

Des partenaires privés sur lesquels doit plus que jamais compter le club pour s'en sortir, « d'anciens joueurs qui se sont portés mécènes, ou d'autres sociétés qui nous ont aidés », mentionne le président, évoquant un budget de 20 000 à 24 000 euros, en baisse notamment en raison d'une chute des subventions de la part de certaines collectivités, même si SQY a maintenu stable sa subvention annuelle au club, de 8 000 euros, selon David Pradel. « La survie du club est due à ses anciens adhérents, abonde Alix Vouemba, ex-capitaine du club, où il a passé 15 ans comme joueur. Toute notre génération continue à graviter autour du club et fait en sorte

de remettre le club sur pieds. [...] Administrativement, le club est sain, maintenant on a besoin d'aides extérieures, que ce soit des mécènes, des collectivités locales ou autres, et c'est vraiment là que ça pêche. »

Difficile dans ce contexte de réussir à conserver des joueurs très courtisés. « Comme chaque année, on est toujours en formation de joueurs, et je me rends compte que, au bout de la fin d'année, mes joueurs performant, les résultats vont vers le haut. Ce qui me fait sourire, c'est que ça continue dans le bon sens, et ce qui me fait peur, c'est pour conserver mes joueurs », résume le head coach, qui a déjà dû faire sans import (recrue étrangère) cette saison car « la mairie a récupéré le logement » qui était octroyé au club pour les héberger. « Et ça a un réel lien avec les résultats, poursuit-il. Si on regarde bien, les équipes qui performant sont soit en 2^e division depuis plusieurs années, soit ont plusieurs imports. »

« On sait qu'on va perdre quelques joueurs. On va tout faire pour conserver une base. Je pense que certains joueurs vont rester car ils ont quand même pris du plaisir sur ce dernier match. [...] Donc on va repartir, je pense, sur la moitié, voire un peu plus de la moitié du groupe, prévoit quant à lui David Pradel, ajoutant qu'il est « censé rester président l'année prochaine » et renouvelant sa confiance au staff actuel. « Je ne suis pas head coach dans l'âme, glisse quant à lui Alix Vouemba, davantage spécialiste des lignes arrières, mais qui souhaite lui aussi rester. Je suis Templier dans l'âme, quoi qu'il arrive, je serai là. [...] À quelle position en termes de coaching, je ne sais pas, mais si je suis reconduit, je serai là. » ■

Rugby Vainqueur à Lormont, le Plaisir rugby club prend une option sur les 8^{es} de finale

Les Plaisirois se sont imposés 21-16 sur le terrain de Lormont, le 12 mai lors des 16^{es} de finale aller de Fédérale 2, et devront bien négocier cette avance lors du retour à domicile, le 19 mai.

C'était presque comme le début d'une nouvelle compétition pour le Plaisir rugby club. Après une 1^{re} place de leur poule de Fédérale 2 en saison régulière, les Plaisirois entamaient le 12 mai les phases finales par un déplacement à Lormont, près de Bordeaux, en 16^e de finale aller. Un déplacement dont est sorti vainqueur le PRC (21-16), non sans mal.

Après avoir ouvert le score sur pénalité à la 12^e minute, les Plaisirois ont été bousculés par les locaux, 4^{es} de leur poule en phase régulière. Car dans la foulée de cette pénalité, Plaisir encaissait un essai transformé, puis se retrouvait à 14

après moins de 20 minutes suite à un carton rouge. En infériorité numérique, les visiteurs ont encaissé six nouveaux points dans le 1^{er} acte, mais s'en sont remis à la botte de leur ouvreureur Thibaud Fautrier, auteur de 3 nouvelles pénalités pour permettre au PRC de recoller à son adversaire, qui menait toutefois 13-12 à la mi-temps.

Après la pause, c'est de nouveau Thibaud Fautrier qui ouvrait les hostilités et Plaisir repassait devant, puis continuait de sanctionner l'indiscipline adverse tout au long du second acte, pour offrir aux Plaisirois un succès sans essai, 21-16 donc. Rendez-vous le 19

mai à Plaisir pour le match retour, pour bien négocier ces 5 points d'avance. ■



Les Plaisirois se sont imposés 21-16 sur le terrain de Lormont, le 12 mai lors des 16^{es} de finale aller de Fédérale 2.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Baseball Challenge de France : Montigny, éliminé d'entrée, ne conserve pas son titre

Pas de 2^e titre d'affilée en Challenge de France pour les Cougars. Vainqueur l'année dernière, le club ignymontain a été éliminé d'entrée lors de l'édition 2024, qui se tenait du 9 au 12 mai à Rouen et Chartres. Pour rappel, le Challenge de France de Baseball rassemble les huit meilleures équipes du championnat, le vainqueur se qualifiant pour la Coupe d'Europe. La compétition se

déroule au format double élimination modifié suivi de demi-finales croisées et finale. Après une défaite inaugurale face à La Rochelle (3-2), Montigny a ensuite été battu par Rouen (5-3), quittant ainsi la compétition, prématurément. Le titre est revenu à Montpellier. Prochain rendez-vous pour les Ignymontains, le 26 mai en championnat à domicile face à ... Montpellier. ■

Tennis de table Villepreux accueille les championnats de France élite de tennis de table handisport ce week-end

Les 18 et 19 mai, Villepreux va accueillir les championnats de France élite de para tennis de table. Ceux-ci seront organisés par le SQY Ping, qui aura plusieurs

joueurs représentés. L'entrée est libre et gratuite pour le public, rendez-vous sur la page Facebook du SQY Ping pour suivre les dernières informations à ce sujet. ■

La Gazette

Saint-Quentin-en-Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

**offrez une meilleure
visibilité à votre marque**

► **DÉCOUVREZ NOS PAGES**

ACTUALITÉS

FAITS DIVERS

CULTURE

SPORT

**Et profitez d'une visibilité optimale
auprès d'un large lectorat
hebdomadaire.**

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines 12, avenue des Prés 78180 Montigny-le-Bretonneux



SQY À l'Île de loisirs, spectacle dans un camion-théâtre avec un champion du monde de la magie

Le spectacle *Personne*, de Yann Frisch, se déroule au sein d'un camion-théâtre itinérant et fait étape du 17 mai au 2 juin à l'Île de loisirs de SQY.



« C'est une semi-remorque de 13,50 m de long, qui va se déployer, va monter jusqu'à 7 m de haut et va faire 8 m de large », explique Yann Frisch à propos du camion-théâtre.

Personne. Non, il ne s'agit pas du terme employé pour qualifier l'artiste qui se produit du 17 mai au 2 juin à l'Île de loisirs de SQY, d'autant que celui-ci a été sacré champion du monde de magie en 2012. C'est en revanche le titre du spectacle de Yann Frisch. Un spectacle que cet illusionniste âgé de 34 ans tient dans un camion-théâtre itinérant, et à la forme particulière et conçu à l'origine pour un de ses précédents spectacles, *Le Paradoxe de Georges*.

« J'avais besoin d'imaginer un gradin qui soit suffisamment pentu pour que tout le monde soit proche de ce qui se passe et que même le dernier rang ait l'impression d'être au 1^{er} rang, [...] pour créer, quelque part, un cocon, un écrin, qui soit idéal pour ce genre de représentation. C'est un endroit sur-mesure, mais qui est aussi pensé pour les prochains spectacles, explique Yann Frisch dans le vidéo teaser du spectacle. C'est une semi-remorque de 13,50 m de long, qui va se déployer, va monter jusqu'à 7 m de haut et va faire 8 m de large. Donc ça offre des possibilités d'un point de vue technique et imaginaire qui sont plus grands que quand on doit adapter son spectacle à chaque fois à une nouvelle salle [...] »

Ce dispositif fera donc étape à l'Île de loisirs à partir de ce week-end pour présenter un spectacle où « illusion et fiction semblent prendre le pas sur le réel », résume sur son site internet le Théâtre de SQY (TSQY), qui organise cette représentation en hors-les-murs. « Une exploration magique du mystère de l'incarnation, décrit le TSQY. Si le dispositif du camion-théâtre [...] offre une belle proximité entre la scène et le public, il n'est pas dit que vous sachiez saisir la nature de ce qui se trame sous vos yeux : sommes-nous toujours dans la fiction, ou avons-nous basculé dans la réalité ? Portée par ces présences

étranges et faux-semblants, l'illusion prend le dessus : force est de constater que face à *Personne*, on ne sait plus vraiment ce que l'on voit, ni ce que l'on peut croire. »

Le spectacle dure 1 h. Les séances sont programmées à 20 h 30 le 17 mai, 18 h et 21 h le 18 mai, 15 h le 19 mai, 20 h 30 les 21 et 22 mai, 19 h 30 le 23 mai, 18 h et 21 h les 24 et 25 mai, 15 h le 26 mai, 20 h 30 le 29 mai, 19 h 30 le 30 mai, 18 h et 21 h les 31 mai et 1^{er} juin, et 15 h le 2 juin. Les tarifs des places vont de 4 à 23 euros. Pour réserver, rendez-vous sur kiosq.sqy.fr. ■

Plaisir Une soirée et une matinée consacrées au jeu à la Maison des familles Flora Tristan

La *Fête du jeu*, avec des jeux sous toutes leurs formes et pour tous les âges, se tient les 17 et 18 mai à la Maison des familles Flora Tristan.

Le jeu sera en fête à la Maison des familles Flora Tristan, à Plaisir, ce week-end. Et le jeu sous toutes ses formes et pour tous les âges à l'occasion de la *Fête du jeu*. Dès ce vendredi 17 mai, de 18 h à 23 h, une soirée jeux (à partir de 12 ans), s'y tiendra. Pour ceux qui seraient moins nocturnes et plus matinaux, mais surtout les personnes ayant des enfants en plus bas âge, une matinée Ludoparents se tient, toujours sur le même lieu, le lendemain, 18 mai, de 10 h à 11 h 30, pour découvrir « l'intérêt du jeu dans

les différents stades du développement des enfants en fonction de leur âge », indique la commune de Plaisir sur son site internet. Enfin, une après-midi jeux pour tous est prévue le 18 mai de 14 h à 19 h, avec au programme des jeux d'ambiance, des jeux 0-3 ans, des jeux musicaux, de l'initiation au bridge, des jeux stratégiques, une construction de décors de jeux, des jeux mathématiques sur PC, des Training card games, ou encore des jeux de constructions Kapla et Lego. Détails au 01 30 54 60 80. ■

Voisins Week-end d'impro à Voisins-le-Bretonneux avec le festival Les Vicignols à la Tour

Le festival *Les Vicignols à la Tour* propose de l'impro sous différentes formes, du 17 au 19 mai, salle de la Tour.

La salle de la Tour, à Voisins-le-Bretonneux, accueille, du 17 au 19 mai, un festival d'improvisation intitulé *Les Vicignols à la Tour*. Les Vicignols, du nom de cette association d'improvisation théâtrale basée dans la commune. « Du haut de la plus grande tour de Voisins, les Vicignols vous propose un festival d'improvisation [...] et il y en aura pour tous les goûts, précise la municipalité de Voisins-le-Bretonneux. Du match d'impro, du cabaret et même des improvisations long form (une heure d'improvisation en conti-

nue). » Coup d'envoi le 17 mai à 20 h 30 avec un match d'impro juniors, suivi le lendemain à 17 h 30, d'un spectacle d'impro long form, puis le même jour, à 20 h 30, d'un match d'impro adulte. Le festival se clôturera par un spectacle d'impro long form et cabaret, le 19 mai à partir de 17 h 30. Les places sont au prix de 5 euros pour un accès aux quatre spectacles (carte bancaire acceptée). Pas de réservation, paiement sur place. Renseignements à vicignols@gmail.com et sur voisins78.fr. ■

Coignièrès Concert de musiques de film à l'espace Daudet ce samedi

Les Voix font leur cinéma. C'est le nom du concert à l'affiche le 18 mai à 19 h à l'espace Alphonse Daudet, à Coignièrès. Un concert d'élèves de l'association coignièrienne La Voix en scène, qui vise à « trouver les clés, à révéler et sublimer [le] talent » de ses adhérents « pour être en harmonie

avec soi, son art, son activité professionnelle... », indique l'association sur son site internet. Ce concert, comme son nom l'indique, est consacré aux musiques de films. « Nos 13 voix ainsi que leur orchestre de dix musiciens vous attendent avec impatience, indique l'association sur son site internet.

Revivez le temps d'une soirée les frissons et émotions des chansons de vos films préférés [...]. Vivez l'aventure de James Bond, les joies insouciantes de Disney et l'euphorie de Grease ! » Le concert dure 2 h, les tarifs des places vont de 8 à 15 euros, réservations via lavoixenscene.com. ■

Guyancourt

Des escape game de retour à la BU de l'UVSQ

Jusqu'au 21 mai, la bibliothèque universitaire de l'UVSQ accueille un escape game intitulé *Retour dans le Cube*.

La bibliothèque universitaire (BU) de l'UVSQ, située à Guyancourt, accueille depuis le 23 avril et jusqu'au 21 mai un escape game intitulé *Retour dans le Cube*, après le 1^{er} escape game organisé au sein de la BU en décembre dernier, baptisé *Sortez du Cube*. « Vous avez tremblé durant notre premier escape game ? Venez grelotter dans le second... », annonce le site internet des bibliothèques univer-

sitaires, promettant « une expérience immersive où votre équipe et vous serez enfermés dans une station de recherche arctique remplie de mystères et de défis ». « Vous devrez travailler ensemble pour résoudre des énigmes, trouver des indices et vous échapper avant la fin du temps imparti, poursuit le site internet. Vous y apprendrez des informations importantes sur les fake news, le changement climatique et la désinfor-

mation. » Des formulaires d'inscription sont disponibles dans le hall de la BU de SQY. Chaque session est limitée à six places. Si aucune date ne convient et que les participants sont suffisamment nombreux, ils peuvent remplir un formulaire de proposition de créneau. À noter qu'il n'est pas nécessaire d'avoir participé au premier escape game pour participer à celui-ci. Détails sur bib.uvsq.fr. ■

Magny

Spectacle burlesque à la Maison de l'environnement ce dimanche

Deux rien, duo burlesque incarné par Caroline Maydat et Clément Belhache, est à l'affiche à la Maison de l'environnement le 19 mai.

La compagnie *Comme si* fait étape le 19 mai à 17 h à la Maison de l'environnement, à Magny. Elle s'y produira dans le cadre de son spectacle intitulé *Deux rien*. « Un spectacle poétique, burlesque et tendre où le mouvement fait récit et les émotions deviennent danse... Un duo gestuel qui interroge la valeur de l'individu et le regard que l'on porte sur lui », indique la description de la représentation.

Sur scène, les comédiens Caroline Maydat et Clément Belhache incarnent « deux laissés pour compte, assis au milieu de passants qui ne les voient plus, précise la description. Ils sont

tout l'un pour l'autre dans ce monde impitoyable. Soudain, leurs corps s'animent... » Ainsi, par les mimes, la danse et l'acrobatie, Caroline Maydat et Clément Belhache « s'affranchissent des mots au profit de la gestuelle et de l'expressivité des corps pour nous conter, avec délicatesse et poésie mais aussi malice, un moment de vie de ces deux mendiants invisibles, ajoute la description du spectacle. Ils s'occupent, s'écrivent, s'inventent un ailleurs, un entre-deux et choisissent de passer à l'abandon du monde réel par le biais du jeu. La vie et la fiction se répondent sans discontinuer. » Le spectacle dure 1 h, les prix des places vont de 5 à 17 euros, réservations via kiosq.sqy.fr. ■



La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en chef adjoint :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Pierre Ponlevé
pierre.ponleve@lagazette-sqy.fr

**Directeur de la publication,
éditeur et rédacteur en chef :**
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 05-2024
Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

Ne pas jeter sur la voie publique.

JEUX

SUDOKU : niveau facile

1		6	3	8	9			
	5		2		7	3	1	4
3	9	4	1	5			6	
	1			2	4	8	3	
	3	2		8	1		7	
8	6	9	7					5
5			4			7	3	2
		3	8					9
9	7		3	2				4

SUDOKU : niveau difficile

						7		
7		9		1	2		6	
1								2
		8					4	
		4	9					8
					4	6	1	
				3	8			6
		3	4					
		1					3	8

Solutions de La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n° 265 du 7 mai 2024 :

3	5	7	9	1	4	6	8	2
2	6	4	7	8	3	9	5	1
1	8	9	2	5	6	3	4	7
6	2	3	5	9	1	8	7	4
9	4	5	8	6	7	2	1	3
7	1	8	4	3	2	5	6	9
4	7	6	3	2	8	1	9	5
8	9	2	1	7	5	4	3	6
5	3	1	6	4	9	7	2	8

2	8	4	5	7	1	6	9	3
3	7	9	2	8	6	5	1	4
1	5	6	3	4	9	2	7	8
6	3	7	1	5	8	9	4	2
9	4	2	7	6	3	8	5	1
8	1	5	9	2	4	3	6	7
4	6	1	8	9	2	7	3	5
7	2	3	6	1	5	4	8	9
5	9	8	4	3	7	1	2	6

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

**Vous êtes entrepreneur,
commerçant, artisan,
vous désirez passer votre publicité
dans notre journal ?**



Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr



Direction de la communication SQY - B. Poiré - Juin 2024 - © Shutterstock



**SAINT
QUENTIN
EN YVELINES**
Terre d'innovations

COLLECTIVITÉ HÔTE



**HABITANTS,
ENTREPRISES,
SALARIÉS,
ANTICIPEZ
LES JEUX !**

**TOUTES LES INFOS SUR
SQYETLESJEUX.FR**